

Compte rendu Conseil d'école (2) 03/02/20

Personnes présentes :

Commission scolaire : Erika Vorger, Annie Rellier-Tisserand
Parents : Marie-Claire Murat, Florent Labarbarie, Vanessa Sanchez-Di Barbora, Aurélie Lecarpentier, Michaël Thibaut, Patricia Perret
Équipe éducative : Isabelle Serratrice, Solange Petri, Ingrid Oléon
Personnel municipal : Clothilde Ledanois, Begoña Orecchioni, Myriam Blanchard
DDEN : Mme Françoise Roux-Mollard

Excusés : David Debeaux (IEN), Jean-Michel Vorger (Maire), Julie Pont, Nadine Rellier, Fabienne Bouvier

1 – Vie de l'école : renouvellement semaine 4 jours, effectifs, services-périscolaire, travaux...

1 – 1 – Renouvellement semaine de 4 jours :

Mr Lavis Eric directeur de l'éducation nationale de Savoie, demande que soit renouvelée l'organisation scolaire de 4 jours. En effet, cela a été adopté au 1^{er} septembre 2017 et, selon l'article D512-12 du code de l'éducation, « cette disposition ne peut porter sur une durée supérieure à trois ans ». Au 31 août 2020, l'organisation actuelle devra donc avoir été renouvelée. Il est donc nécessaire de procéder à un vote pour poursuivre cette organisation.

Le procès verbal sera transmis à notre IEN, Mr Debeaux, avant le 27 mars.

Parallèlement, la commune devra transmettre une délibération du Conseil Municipal faisant apparaître la demande de renouvellement.

L'ensemble des délégués du conseil d'école a voté à l'unanimité favorablement à la reconduction de l'organisation scolaire actuelle.

Les horaires sont donc reconduits jusqu'en 2023.

1 – 2 – Effectifs :

10 PS + 6 MS + 4 GS = 20 élèves de maternelle

9 CP + 7 CE1 + 8 CE2 = 24 élèves en CP-CE1-CE2

6 CE2 + 10 CM1 + 11 CM2 = 27 élèves en CE2-CM

Soit un total de 71 élèves ce qui correspond à une stabilité des effectifs et des saisonniers

1 – 3 – Services de l'école-Périscolaire :

Garderie :

Pour simplifier l'accès à l'information, la mairie a édité des fiches spécifiques de renseignements pour la garderie et la cantine.

D'autre part, la mairie annonce, suite au précédent Conseil d'école, qu'à compter de la rentrée de septembre 2020, les inscriptions à la garderie comme à la cantine ainsi que le paiement, seront informatisés.

Les familles seront informées ultérieurement des procédures.

Cantine :

Les agents Myriam et Begoña, ont mis en place l'obligation (cf.loi n°2018-938 du 30 octobre 2018) de faire un menu végétarien par semaine.

Une famille se réjouit de cet aménagement.

Il est à noter que, de manière tout à fait exceptionnelle (ex : semaine plus courte, activités de neige...), le menu végétarien peut ne pas être proposé une semaine.

Une famille soulève le fait que certains grands « apprennent des gros mots » aux plus jeunes. Le personnel veille au bon déroulement du temps du repas et intervient dès qu'il a connaissance de tels agissements. Malgré tout, certaines choses peuvent échapper à l'équipe et il est bon de le signaler. Le personnel de cantine rediscutera avec les grands de leur responsabilité vis à vis des plus jeunes.

Car :

- Aucune réponse pleinement satisfaisante ne peut être apportée au problème du passage piétons au niveau de la Grange et du sens de dépose des élèves...

La solution qui consisterait à toujours prendre les enfants en remontant du Fey Dessous pour leur éviter de traverser n'est pas possible car il y a aussi les bus des collégiens-lycéens.

Pour autant, une solution est actuellement en discussion en mairie : installer un panneau lumineux voire un feu tricolore à programmer aux heures de sorties et d'entrées d'école et qui se déclenche lors de vitesses excessives.

- Quant aux trottoirs, au niveau de La Grange, les services techniques font de leur mieux.

Atsem :

Tout va bien.

C'est Emilie Boscher (qui avait d'ailleurs fait un stage à l'école, lors de sa formation CAP petite enfance) qui a assuré, de façon tout à fait satisfaisante, le remplacement de Clothilde Ledanois.

1 – 4 – Travaux - Entretien :

Effectués :

- Huisseries dans le préau : on voit encore le jour au niveau de certains joints et le verrou est encore trop souvent grippé. La mairie rappellera l'entreprise qui a fait les travaux pour faire de nouveaux réglages.
- Petits travaux d'entretien courant...

A faire :

- Il faudrait trouver une solution pour l'électricité qui continue de sauter de façon « intempestive ». L'équipe de Rodolphe Genet a essayé de modifier des « phases » mais cela n'a rien changé. Il a été demandé à EDF de changer le disjoncteur principal, un peu vieillot. Mais Rodolphe Genet soupçonne le nouveau compteur Linky d'avoir une puissance trop faible pour l'école. La puissance pourrait-elle, dans ce cas être réévaluée ? La mairie va contacter EDF.
- Il faudrait régler le problème de la flaque d'eau devant le portail qui rend difficile la manipulation de ce dernier. La mairie assure que des travaux de drainage seront effectués au printemps.
- Mme Roux-Mollard, DDEN, demande que soit vérifiée la date de la dernière visite de la commission de sécurité (1989 ?) et éventuellement de la convoquer à nouveau pour faire un état des lieux récent de l'école, en présence de la gendarmerie, des pompiers, de la mairie et de la directrice.

2 – Activités neige :

2 – 1 – Ski-Snowboard :

Une belle semaine de ski et snowboard pour les élèves.

Cette année, nous avons fait 7 groupes : 4 groupes de ski et 3 de snowboard. Ce sont 3 moniteurs de ski et 3 moniteurs de snow qui ont été gracieusement alloués à l'école. Mr Arnaud Fournier, le directeur ESF en est remercié. Un groupe a été encadré par Mme Oléon et un parent d'élève. Les parents d'élèves agréés ou pas n'ont pas eu de groupe en charge mais ont joué le rôle de serre-file et aidé les moniteurs au bon déroulement des séances.

La journée à Courchevel a pu, cette année, avoir lieu car toutes les conditions étaient réunies : neige, temps clément et encadrement assuré par des parents agréés.

2 – 2 – Raquettes à neige :

Les séances démarreront ce jeudi 6 février si les conditions le permettent.

A ce jour, 6 séances sont programmées : 06/02, 13/02, 20/02, 12/03, 19/03 et 26/03.

Le taux d'encadrement est réuni mais le terrain au-dessus de l'école, n'est pour le moment pas satisfaisant (gorgé d'eau et peu enneigé).

Mme Pétri, enseignante des maternelles, prendra la décision, jeudi matin, de maintenir ou non la séance, en fonction de l'évolution des conditions.

Si les conditions d'enneigement au-dessus de l'école ne sont pas satisfaisantes, l'enseignante emmènera sa classe au départ de l'Aigle Blanc. Dans ce cas, c'est le Valmobus qui assurerait le transport. La mairie sera donc informée au plus tôt des besoins en bus.

Des raquettes enfants ont été achetées cette année, pour un budget de 640€. C'est l'APE et la mairie qui ont pris en charge cet achat et elles en sont remerciées. Cela simplifiera l'organisation des séances en évitant de courir après les raquettes.

Seule les paires adultes continueront d'être louées par la coopérative scolaire.

3 - Grande Odyssée :

Suite à la proposition de Mr Magnin Mathieu, directeur de l'office de tourisme de Valmorel de permettre aux élèves de l'école des Avanchers de participer à la Grande Odyssée, une course de chiens de traîneaux mythique, différents activités ont été organisées.

Le 13 décembre, au matin, Mr Aribaud, musher de la station, est venu à l'école, pour faire découvrir son activité et ses chiens aux élèves de GS, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2.

Le 7 janvier, un baptême de 30 minutes a été offert par l'APE aux élèves de GS, CP et CE1.

Le 17 janvier, tous les enfants de l'école ont participé à la Grande Odyssée organisée sur Valmorel : projection d'un film pour les GS-CM et participation au départ de la course et aux animations liées pour toute l'école.

C'est le Valmobus qui a assuré les différents transferts des élèves.

Les élèves et l'équipe enseignante ont été ravis de participer à un tel projet et remercient encore tous les partenaires : office du tourisme de Valmorel, mairie, APE et parents d'élèves.

Si l'événement est reconduit l'an prochain, la participation de l'école des Avanchers et l'organisation pourront être rediscutées avec l'office de tourisme et la mairie (lieu réservé aux scolaires...).

4 – Questions diverses :

Remarques de parents d'élèves :

- Des éco-cup à destination des enfants de la garderie ont bien été récupérées auprès de l'APE.
- Suite à la demande du maire, Jean-Michel Vorger et à l'approbation d'élus du Conseil Municipal, la commission scolaire a déclaré ne plus répondre aux questions venant de parents d'élèves « anonymes ». Il est fait remarqué que le problème de la levée de l'anonymat peut limiter les questions des parents. Les délégués élus rappellent qu'ils se font les porte-paroles des remarques des familles... et sont en droit de ne pas nommer les personnes transmettant ces remarques.
Erika Vorger rappelle qu'il n'y a pas de crainte à avoir à poser une question ou soulever un problème et qu'il est plus simple de comprendre lorsqu'on sait qui est à l'origine du message...
De toute façon, le Maire, Jean-Michel Vorger, ne reviendra pas sur cette déclaration.
- Bravo à l'APE pour leur dynamisme et leur investissement.
- Merci à l'équipe enseignante pour sa participation à la grande Odyssée.

Remerciements :

- Merci à l'APE pour le financement du baptême en traîneaux (200€), des raquettes à neige (320€) et des petits robots (300€).
- Merci à la Mairie pour les différents transports pris en charge et le financement des raquettes à neige (320€).
- Merci aux parents qui se rendent disponibles et accompagnent aux différentes activités.

La séance a été levée à 19h15